



REUNION NATATION CP

MARDI 13 FÉVRIER 2024

Piscine Serge BUTTET

OBJECTIFS DE LA REUNION

Remarque : Il a été demandé aux PE, par courrier, en amont de la réunion, de prendre connaissance du courrier co-signé IEN-Valence-Romans Agglo et de l'ensemble des pièces jointes au courrier

- vous informer sur **les conditions d'organisation du cycle d'apprentissage** : planning, transport, conditions d'accueil sur le site
- vous rappeler **les points essentiels du cadre réglementaire et pédagogique, aborder des éléments didactiques**
- vous présenter **la séquence d'apprentissage natation CP**

CONTENU DE LA REUNION

1. Les plannings des séances et le transport en car **Alexandre Vignon, Valence Romans Agglo**
2. Questions des PE concernant les éléments de cadrage organisationnels, réglementaires et pédagogiques **CF courrier IEN – M.HUGON envoyé dans les écoles en amont de la réunion**
3. Note de service du 28 février 2022 : texte de référence dont il vous faut obligatoirement prendre connaissance : **Marina Liautard, CPC IEN Romans Isère**
4. Repères didactiques : **Marina Liautard, CPC IEN Romans Isère**
5. Présentation de la séquence d'apprentissage cycle 2 piscine Serge BUTTET **Aurélie ISTIER, MNS piscine Serge BUTTET et Marina Liautard, CPC IEN Romans Isère**
6. Questions diverses

L'ensemble des documents nécessaires à la préparation et à la mise en œuvre de votre cycle d'apprentissage sont disponibles sur le site de l'IEN ROMANS ISERE: <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5979>

PLANNING DES SEANCES TRANSMIS AUX ECOLES

- Période 1 : Classes de CE (majoritairement), du 18 septembre au 24 novembre 2023
- Période 2 : Classes de CM (majoritairement), du 27 novembre au 16 février 2024
- Période 3 : Classes de CP (majoritairement) + CE1 voire CE2, du 4 mars au 14 mai 2024

Une réunion d'information est programmée en amont de chacune des 3 périodes. La présence de tous les enseignants concernés est obligatoire.

Grandes Périodes	Du 18/09/23 au 24/11/23 Classes de CE	Du 27/11/23 au 16/02/24 Classes de CM	Du 04/03 au 14/05/24 Classes de CP
Réunions	Mardi 12 septembre 2023 17h30-19h00 IEN Romans	Mardi 7 novembre 2023 17h30-19h00 IEN Romans	Mardi 13 février 2024 17h30-19h00 IEN Romans

LA PERSONNE REFERENTE POUR LE PLANNING DES SEANCES ET LE TRANSPORT

Alexandre VIGNON

Responsable planifications scolaires & événementiels sportifs

Direction des sports

Valence Romans Agglo

Site de Valence

Tél. : 04 75 63 76 78 / Poste 7678

Portable : 06 81 80 12 56

alexandre.vignon@valenceromansagglo.fr

LE TEXTE DE CADRAGE

La note de service du 28 -02-2022 intitulée : Contribution de l'école à l'aisance aquatique :

La note de service se présente sous la forme de cinq paragraphes et quatre annexes

Les cinq paragraphes :

- A. De l'aisance aquatique au cycle 1 au savoir-nager en sécurité du cycle 2 au cycle 3 et au-delà : un parcours de formation pour devenir nageur
- B. L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques
- C. Responsabilités des professeurs et des intervenants
- D. Assurer l'enseignement et la sécurité de tous les élèves: contexte et surveillance

Les quatre annexes :

- Annexe 1 - Les intervenants pour l'enseignement de la natation dans le premier degré
- Annexe 2 - L'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS)
- Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions
- Annexe 4 - Test Pass-nautique (ex aisance-aquatique)

Un PPTX à votre disposition pour prendre connaissance de cette note de service, réalisé par Jean Pinguet, CPD EPS :
<http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/wp-content/uploads/2022/09/Pr%C3%A9sentation-GDEPS-circulaire-natation-du-28-02-2022.pdf>

LE CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE

CF COURRIER IEN-VALENCE ROMANS AGGLO TRANSMIS AUX ÉCOLES

- **Prendre connaissance des extraits du POSS de la piscine Serge BUTTET relatifs à la natation scolaire. Signer l'attestation de prise de connaissance des extraits du POSS et la remettre au MNS lors de la première séance.**
- **A chaque séance, en arrivant et en partant, signer le cahier de présence auprès de l'hôtesse d'accueil après avoir indiqué le nombre d'enfants et d'adultes présents qui entrent sur le site et qui le quittent.**
- **A chaque séance, en arrivant, renseigner la fiche classe, en indiquant les élèves absents.** Cette fiche classe sera renseignée par l'enseignant (noms, prénoms des élèves de la classe et numéros des responsables légaux à joindre en cas d'urgence pour chaque élève) et déposée à l'accueil lors de la première séance.
- **Projet pédagogique de co-intervention dûment rempli par l'école avant le début du cycle (le déposer auprès des hôtesse d'accueil), ou à remettre aux MNS lors de la première séance. Envoyer ensuite obligatoirement le document signé par tous les partenaires du projet à l'IEN, y compris IEB, AESH.**

LE CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE

CF COURRIER IEN-VALENCE ROMANS AGGLO TRANSMIS AUX ÉCOLES

- **A chaque séance, merci de préciser aux MNS les noms et prénoms des élèves qui doivent faire l'objet d'une vigilance particulière relevant ou non de l'ASH.** Merci de leur présenter les personnes qui se trouvent à vos côtés durant la séance (éventuels AESH et IEB) ainsi que leur rôle (pour rappel les AESH ont pour unique mission la surveillance et l'accompagnement de ou des élèves dont elles ont la charge sous la responsabilité de l'enseignant). **Chaque élève à besoins particuliers et chaque adulte doit être clairement identifié par l'équipe des MNS.**
- **Nous vous rappelons que les accompagnateurs bénévoles pour la vie collective n'ont pas accès au bord du bassin.** Ils apportent leur aide dans les vestiaires et attendent dans le hall d'accueil de la piscine que la séance se termine.
- **Un SEUL accompagnateur bénévole est autorisé à se positionner sur une chaise à côté du pédiluve pour les éventuels passages aux toilettes en cours de séance.** Ce dernier veillera à porter une tenue adaptée short et tee-shirt, les tenues de ville étant proscrites par le règlement intérieur de la piscine.
- **Tous les adultes présents au bord du bassin veilleront à porter une tenue adaptée conformément au règlement de la piscine short et tee-shirt, les tenues de ville étant proscrites par le règlement intérieur de la piscine.**

LE CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE

CF COURRIER IEN-VALENCE ROMANS AGGLO TRANSMIS AUX ÉCOLES

- Les photos prises par les parents ne sont pas autorisées, même prises depuis le hall d'accueil. La prise de photos à visée pédagogique, sous la responsabilité de l'enseignant, est autorisée. Elle se fera à l'aide d'une tablette de l'école ou d'un appareil photo de l'école et non avec un portable.
- **Repérez dès votre entrée sur le bassin la présence effective du MNS en situation de surveillance et veillez à vous assurer de la disponibilité d'une perche à proximité lors du déroulé de la séance.**
- Au cours des séances, les échanges entre enseignants et MNS en situation d'enseignement seront possibles, notamment pour adapter l'activité au besoin des élèves.

DES IMPÉRATIFS PÉDAGOGIQUES

Des impératifs qui apparaissent dorénavant clairement dans la note de service natation de février 2022

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Éditeur
Paris

IEN Romans Isère
Année scolaire 2023 -2024
Projet pédagogique
Cycle d'apprentissage natation cycle 2
Piscine Serge BUTTET de Romans



Document pédagogique établi par Marina Liautard, CPC Romans Isère, missionnée EPS, en concertation avec l'équipe des MNS de la piscine Serge Buttet.

Sommaire

Introduction et préambule

I. Extraits du POSS de la piscine Serge BUTTET

- Identification de l'établissement et Fonctionnement général du site
- Organisation en cas d'accident
- Règlement de la piscine

II. Organisation et fonctionnement

A. Le parcours de l'élève dans la piscine → cf dossier photos « Itinéraire de l'élève à la piscine Serge BUTTET de Romans » disponible sur le site de l'IEN Romans Isère : <http://www.ac-crenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5533>

B. Le matériel pédagogique mis à disposition et son usage → cf dossier photos « matériel pédagogique » disponible sur le site de l'IEN Romans Isère : <http://www.ac-crenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5533>

III. Différentes références aux textes officiels qui posent le cadre institutionnel et pédagogique de l'activité

- La note de service natation du 28 février 2022
- La réglementation de la natation Vadémécum ESP 26
- Les références aux programmes de 2020 extraits
- BO n°1, janvier 2012 : Progressions pour le cours élémentaire deuxième degré, et le cours moyen Éducation physique et sportive

IV. Connaissance de l'activité : qu'est-ce que « savoir nager » ?

A. Logique interne de l'activité ou fondamentaux de l'activité

B. Problèmes posés par le passage du terrien bipède à l'enfant flottant vers l'enfant aquatique

C. Les actions motrices propres à la natation

V. Choix pédagogiques définis par l'équipe des MNS de la piscine Serge BUTTET en collaboration avec l'équipe de circonscription :

A. Orientations pédagogiques

B. Objectifs à atteindre, contenus d'enseignement

C. Organisation

VI. Description de la séquence d'apprentissage proprement dite :

A. Plan de séquence et aménagements de bassin et parcours

B. Consignes progressives

VII. Annexes :

- Annexe n°1 : éléments didactiques
- Les transformations fonctionnelles à travers les activités aquatiques, du comportement typique au comportement visé
- Les niveaux de comportement ou de maîtrise en natation
- Les étapes de l'apprentissage
- Les savoirs à construire

Ces quatre documents cités ci-dessus sont extraits du projet pédagogique des conseillers pédagogiques du Creusot

- Annexe n°2 : fiche mémoire distribuée aux intervenants Extérieurs Bénévoles (EBB) à l'issue de la session d'information natation
- Annexe n°3 : projet pédagogique de CA-intervention version août 2022.

- Appropriation du projet pédagogique par les enseignants, celui-ci est disponible sur les sites des circonscriptions et **doit être connu de tous, ainsi que le contenu du cycle d'apprentissage.**
- **Cette connaissance constitue une des conditions clés de la réussite des apprentissages des élèves et de leur sécurité.**

DES IMPÉRATIFS PÉDAGOGIQUES

- **Présentation du projet aux familles lors d'une réunion et aux élèves en amont des séances**
- **Présentation du projet aux IBE natation agréés, aux AESH**
- **Importance de la mise en place de la phase de familiarisation en classe en amont du début du cycle d'apprentissage, élaboration obligatoire des fiches de pré groupes qui seront apportées lors de la première séance; importance du retour en classe sur les séances vécues en bassin, importance de l'interdisciplinarité (cf nouveaux programmes)**
- **Mise en place d'un support pour accompagner le cycle d'apprentissage : le carnet du nageur**

DES IMPÉRATIFS PÉDAGOGIQUES

- **Obligation de transmettre à l'arrivée les 4 fiches des pré-groupes qui auront été préparées par l'enseignant.**
- Les fiches de pré-groupes (au nombre de 4 maximum pour un effectif de 2 classes) comprenant chacune les noms des élèves de chaque groupe de compétences (jaune, vert, rouge et bleu) que vous aurez constitué. Vous pourrez utilement prendre appui pour cela sur :
 - le questionnaire destiné aux élèves et aux parents,
 - les résultats des évaluations réalisées lors de l'année précédente,l'expression des émotions et la prise de représentation du rapport au milieu aquatique de vos élèves, du rapport à l'activité en tant que pratique sociale (échanges oraux avec le groupe classe ou en petits groupes, recours au dessin légendé, appui sur des albums...)
- **Prendre quelques minutes à la fin de la séance pour échanger avec les MNS au sujet du suivi des élèves, du déroulé de la séance, des questionnements ou des difficultés éventuelles. Ne pas attendre pour éviter les tensions.**

LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Trois repères qui déterminent un parcours de formation pour devenir nageur :

L'aisance aquatique

- Etape fondamentale pour débiter le parcours de formation d'un nageur sécurisé
- L'aisance aquatique est particulièrement visée pour les **enfants de moins de 7 ans**.
- Son acquisition est plus largement **un objet d'enseignement incontournable pour tout élève non-nageur, quel que soit son âge, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité**
- Les trois piliers de l'aisance aquatique:

L'acquisition de l'aisance aquatique passe par **3 paliers** correspondant à la **construction du corps flottant**, qui se réalisent dans un espace où l'enfant n'a pas pied et sans aide à la flottaison :

Palier 1 : entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète (tête sous l'eau) et sortir seul de l'eau.

Palier 2 : sauter ou chuter dans l'eau, se laisser remonter, flotter de différentes manières, regagner le bord et sortir seul.

Palier 3 : entrer dans l'eau par la tête, remonter à la surface, parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, flotter sur le dos avec le bassin en surface

Attendu de fin de cycle 2 : Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion

Attendu de fin de cycle 3 : Valider l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS), conformément à la circulaire du 28 février 2022

DES REPÈRES DIDACTIQUES

APPRENDRE À NAGER COMME ON A APPRIS À MARCHER – UN FILM QUI BOUSCULE LES IDÉES REÇUES

MARC BEGOTTI, PROFESSEUR DE SPORT, ÉLÈVE DE RAYMOND CATTEAU, A CONÇU UN FILM QUI DÉCRIT LES 8 ÉTAPES PAR LESQUELLES UN DÉBUTANT DOIT PASSER POUR PASSER DU STATUT DE TERRIEN AU CORPS FLOTTANT, PREMIÈRE ÉTAPE DU SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ

- Plusieurs étapes peuvent être réalisées au cours d'une même séance de 45 minutes.
- Une seule étape peut aussi faire l'objet de plusieurs séances de 45 minutes.
- Le passage à l'étape suivante ne doit s'opérer, et ne peut s'opérer, que lorsque le but de l'étape précédente a été atteint à de nombreuses reprises par tous les élèves.
- Les élèves sont donc confrontés d'emblée à la grande profondeur qui va imposer de transformer un fonctionnement de terrien qui ne convient plus à ce nouveau milieu.
- Marc BEGOTTI décrit les comportements caractéristiques qui témoignent des acquisitions. Cela donne ainsi des repères précis de lecture de ce que font, ou non, les élèves.



<http://www.epsetsociete.fr/VIDEO-Apprendre-a-nager-un-film>

DES REPÈRES DIDACTIQUES

APPRENDRE À NAGER COMME ON A APPRIS À MARCHER – UN FILM QUI BOUSCULE LES IDÉES REÇUES

MARC BEGOTTI, PROFESSEUR DE SPORT, ÉLÈVE DE RAYMOND CATTEAU, A CONÇU UN FILM QUI DÉCRIT **LES 8 ÉTAPES PAR LESQUELLES UN DÉBUTANT DOIT PASSER POUR PASSER DU STATUT DE TERRIEN AU CORPS FLOTTANT, PREMIÈRE ÉTAPE DU SAVOIR NAGER EN SÉCURITÉ**

Du statut de terrien au corps flottant une construction en 8 étapes

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6	Etape 7	Etape 8
une nouvelle locomotion en grande profondeur se déplacer le long du mur depuis la grande profondeur	une locomotion avec le corps en suspension le long du mur	une immersion de plus de 10 secondes, regard orienté, le corps commence à être perçu comme flottant.	toucher le fond, profondeur 2 mètres environ avec aide	rester au fond 5 secondes et remonter sans aide	laisser passivement l'eau agir sur son corps équilibre dorsal et ventral Les élèves ont construit le corps flottant	sauter dans l'eau et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	accepter le déséquilibre et le changement de direction Chutes arrière

LA SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2

Disponible sur le site de l'IEN à l'adresse suivante : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/?p=5533>

Structure de la séquence d'apprentissage : Un cycle d'apprentissage CP massé qui se déroulera sur 8 séances, avec 4 séances de 35 minutes par semaine. A chaque étape de la séquence correspond un aménagement de bassin particulier.

- Phase de familiarisation en classe en amont du début du cycle d'apprentissage
- Deux séances d'évaluation diagnostique à partir de l'observation des élèves S1 et S2
- Deux séances d'apprentissage S3 à S4
- Un premier parcours qui permet de réinvestir les apprentissages S5
- Deux séances d'apprentissage S6 à S7
- Un deuxième parcours qui permet de réinvestir les apprentissages S8
- Des séances intermédiaires en classe pour faire le point sur les apprentissages, les réussites, les difficultés à dépasser et se projeter dans la séance suivante

Une évaluation continue des élèves sera pratiquée tout au long des séances

UN OUTIL POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA MISE EN PLACE DE LA PHASE DE FAMILIARISATION




SOMMAIRE

1) À LA MAISON, JE PRÉPARE MES AFFAIRES 🏠	6) REMONTÉES PASSIVES ET FLOTTAISONS 📄	10) ÉQUILIBRE DORSAL ⚙️
2) MON ARRIVÉE À LA PISCINE 🗨️	- L' air et moi	- En étoile de mer
3) PRÉPARATION ET HYGIÈNE 🚿	- Au mur	- Bras le long du corps
4) RÈGLES ET SECURITÉ 📢	- Avec une perche	- En fusée
5) FAMILIARISATION ET APPRENTISSAGE 🧑🏫	- Faire la boule	11) DÉPLACEMENT DORSAL 🏊
	7) ENTRÉES DANS L'EAU : SAUTS 💧	- Bras le long du corps
	- Saut du bord	- Mains derrière la tête
	- Saut du mur	- En fusée
	- Saut du plot	- Avec mouvements des bras
	8) ENTRÉES DANS L'EAU : LES CHUTES 📉	12) DÉPLACEMENT VENTRAL 🏊
	- Chutes en avant	- Bras devant
	- Chutes en arrière	- En fusée
	9) ÉQUILIBRE VENTRAL ⚙️	- Avec mouvements des bras
	- En étoile de mer	13) MON DÉPART DE LA PISCINE 🗨️
	- Bras le long du corps	14) REMERCIEMENTS 🙌
	- En fusée	

RENSEIGNER 4 FICHES DE PRE GROUPE

Grille d'évaluation initiale et continue des élèves par groupe de compétences

	Entrée dans l'eau	Equilibre	Immersion	Déplacement	Niveau de pratique de l'élève en référence à l'évaluation initiale
Jour : Créneau : Cycle : MNS / PE : Groupe : JAUNE	1. Je refuse d'entrer 2. Je rentre par l'échelle 3. Je rentre assis du bord 4. Je rentre en sautant du bord dans le PB 5. Je rentre en sautant du bord dans le GB avec aide 6. Je rentre en sautant du bord dans le GB sans aide 7. Je rentre en plongeant bras en avant 8. Je rentre en plongeant, bras en avant et jambes tendues.	1. Je refuse de perdre mes appuis plantaires 2. Je fais l'étoile ventrale avec aide 3. Je m'immerge totalement et me laisse remonter sans bouger 4. Je fais l'étoile ventrale sans aide 5. Je fais l'étoile dorsale avec aide 6. Je fais l'étoile dorsale sans aide	1. Je pose le menton sur l'eau 2. Je mets la tête sous l'eau brièvement mais avec gêne 3. Je mets la tête sous l'eau regard orienté pour passer sous un obstacle flottant 4. Je m'immerge pour aller chercher un objet immergé avec l'aide de la cage ou de la perche 5. Je m'immerge pour passer sous un obstacle flottant type tapis 6. Je ramasse un objet immergé en GB sans aide	1. J'entre dans l'eau mais je refuse de me déplacer 2. Je me déplace avec l'aide du mur, de la ligne mais sans quitter mes appuis 3. Je me déplace de temps en temps sans l'aide du mur, de la ligne, corps oblique 4. Je me déplace sur le ventre regard orienté avec aide à la flottaison, mes jambes sont motrices 5. Je me déplace sur le ventre sans aide à la flottaison, mes jambes sont	
Prénoms	\$1 \$2 \$3 \$4 \$5 \$6 \$7 \$8 \$9 \$10	\$1 \$2 \$3 \$4 \$5 \$6 \$7 \$8 \$9 \$10	\$1 \$2 \$3 \$4 \$5 \$6 \$7 \$8 \$9 \$10	\$1 \$2 \$3 \$4 \$5 \$6 \$7 \$8 \$9 \$10	
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

Griser sur la liste des prénoms, le prénom des élèves à besoins particuliers

SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

Séances 1 et 2

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau

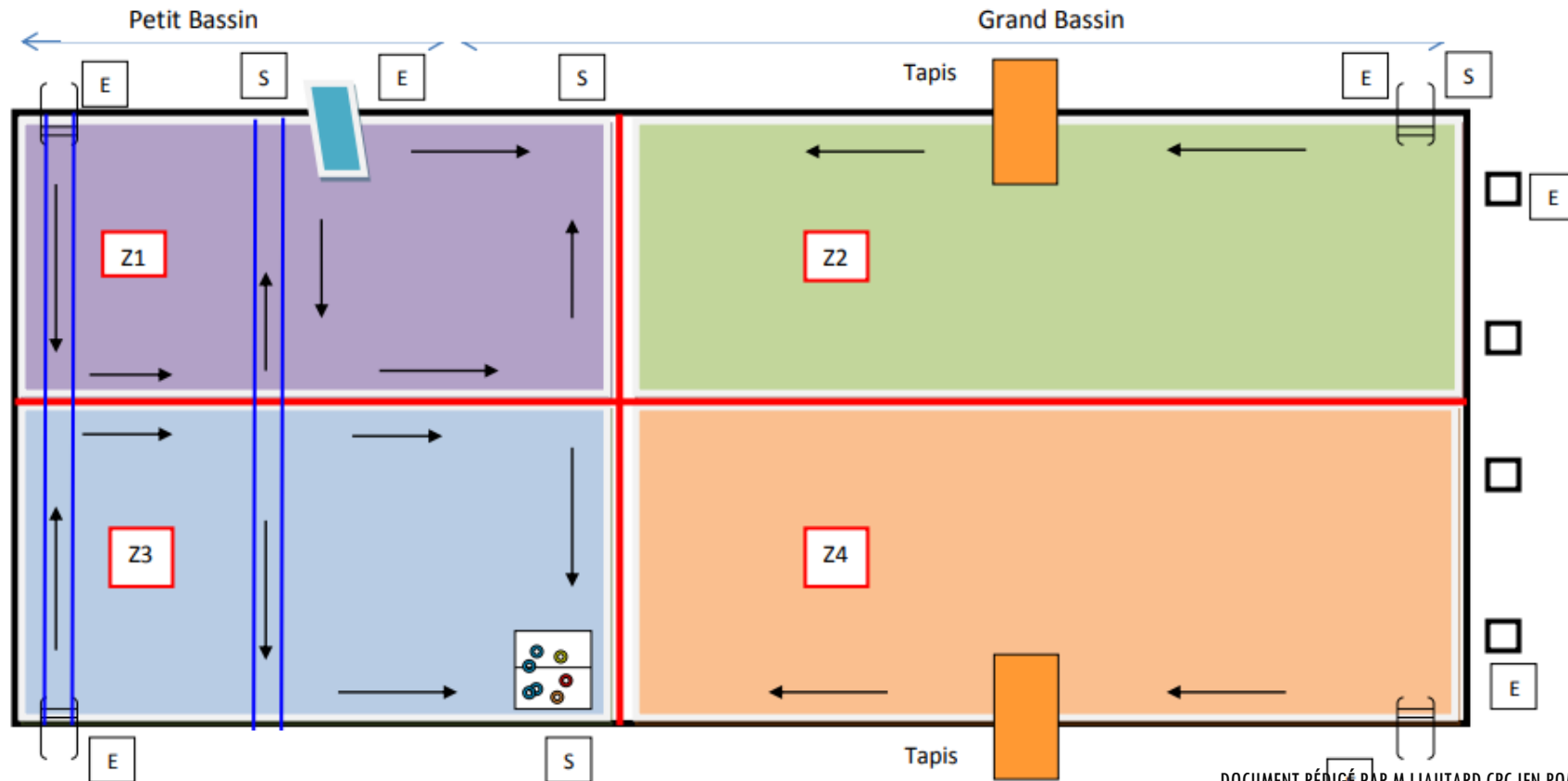
Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau

Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones

Séance 5 : parcours

Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones

Séance 8 : parcours



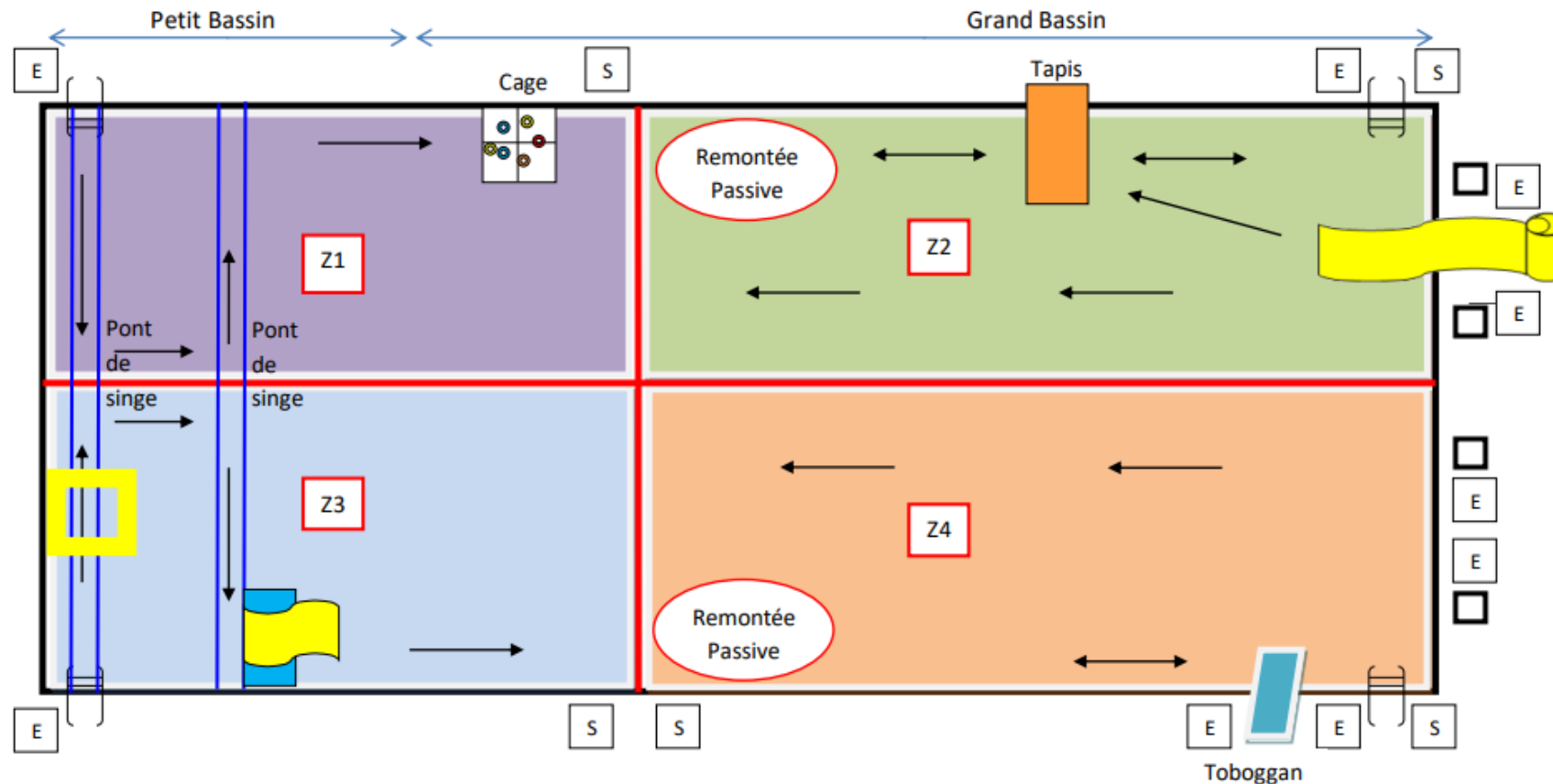
SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

Séances 3 et 4

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

SEANCE 3		SEANCE 4	
	Z1-Z2		Z3-Z4
	Z3-Z4		Z1-Z2
	Z2-Z1		Z4-Z3
	Z4-Z3		Z2-Z1

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau
 Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau
 Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones
 Séance 5 : parcours
 Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones
 Séance 8 : parcours

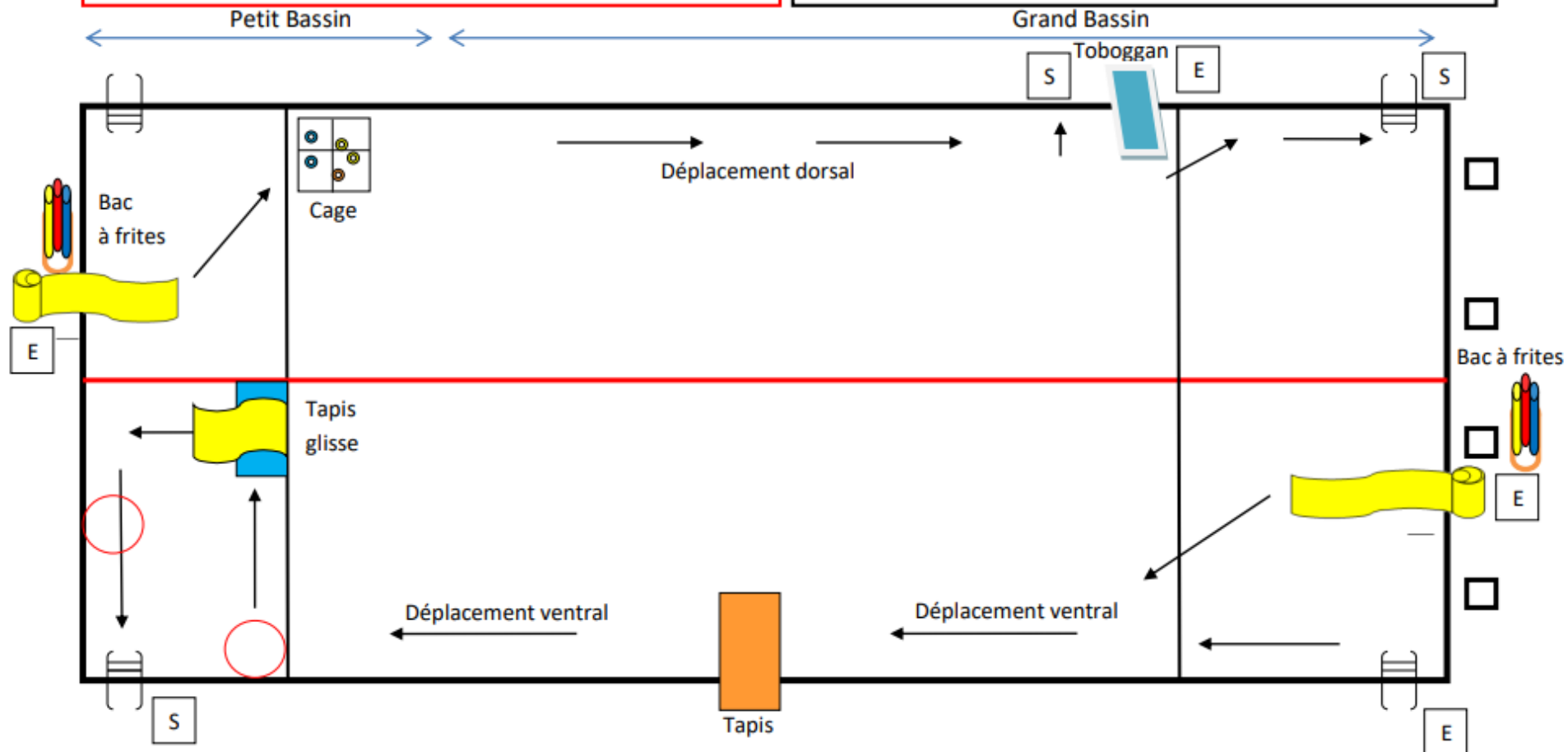


SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

Séance 5 - Parcours

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau
Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau
Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones
Séance 5 : parcours
Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones
Séance 8 : parcours



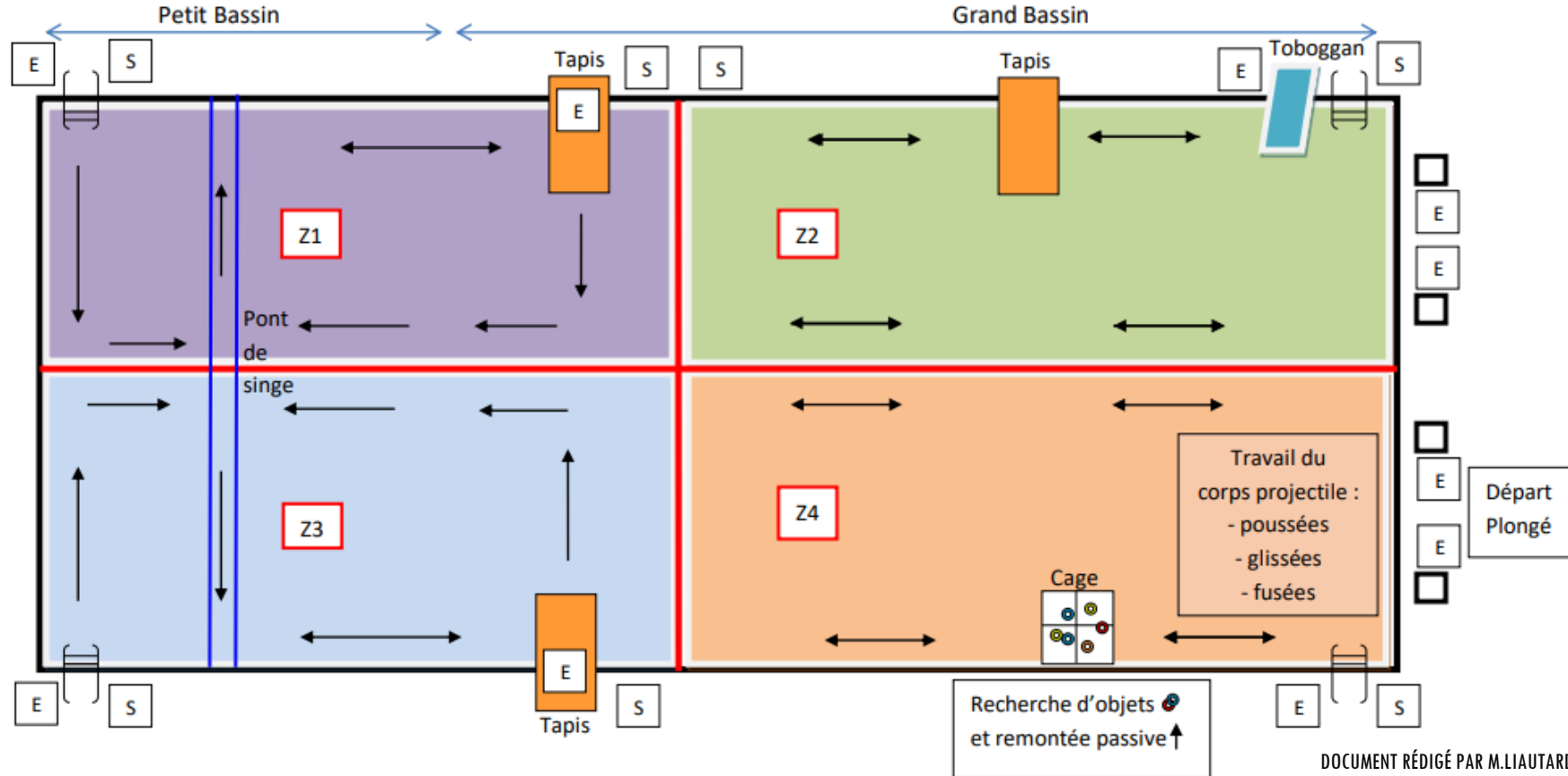
SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

Séances 6 et 7

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

SEANCE 6		SEANCE 7	
	Z1-Z2		Z3-Z4
	Z3-Z4		Z1-Z2
	Z2-Z1		Z4-Z3
	Z4-Z3		Z2-Z1

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau
 Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau
 Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones
 Séance 5 : parcours
 Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones
 Séance 8 : parcours

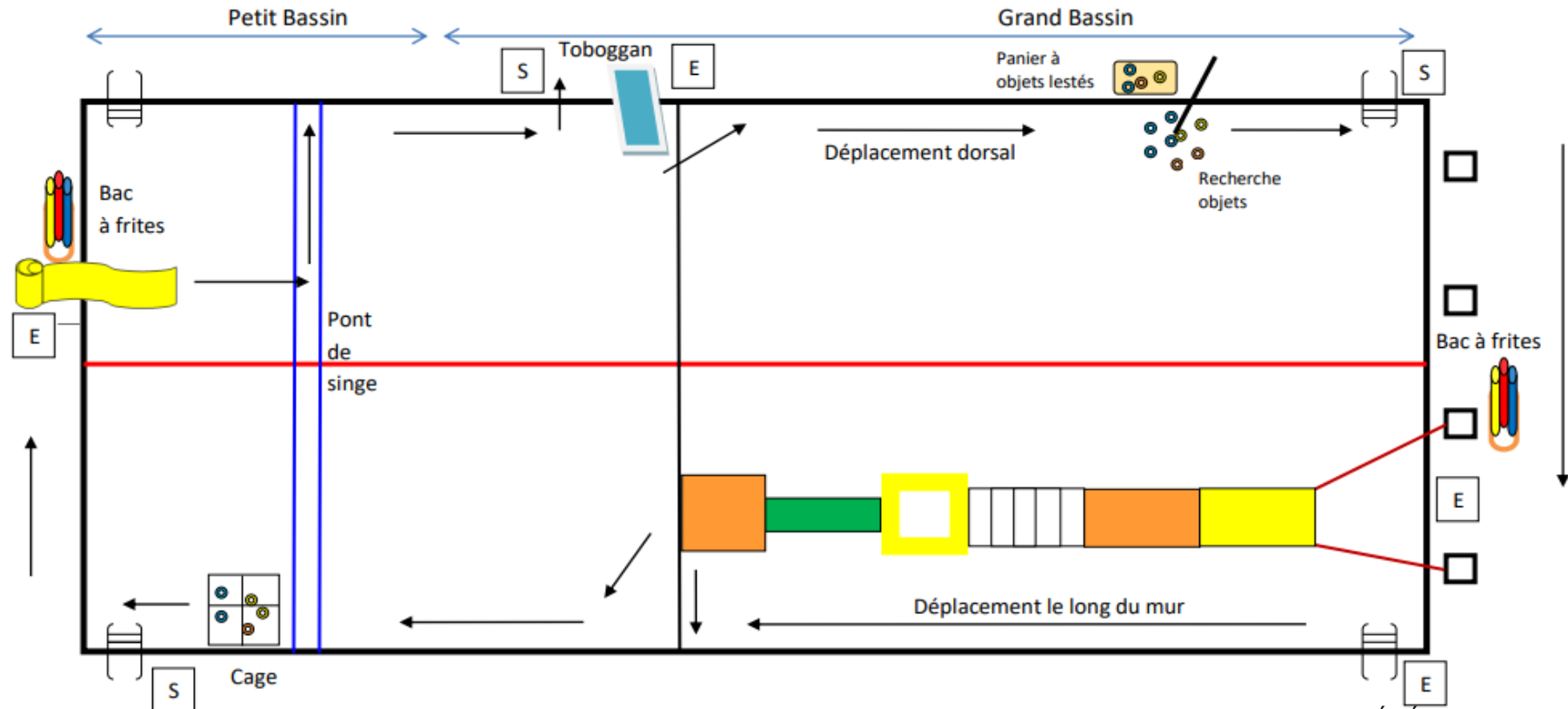


SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2 SEPTEMBRE 2023 - AMÉNAGEMENTS DE BASSIN

Séance 8 - Parcours

Les flèches indiquent des propositions de déplacement à adapter en fonction du niveau de compétence de votre groupe d'élèves.

Séance 1 : Découverte du milieu / Répartition par groupes de niveau
Séance 2 : Ajustement des groupes de niveau
Séance 3 et 4 : rotation des groupes sur les zones
Séance 5 : parcours
Séance 6 et 7 : rotation des groupes sur les zones
Séance 8 : parcours



SÉQUENCE D'APPRENTISSAGE CYCLE 2

Ressources :

Accompagner les élèves dans la construction du corps flottant

- Apprendre à nager comme on a appris à marcher – un film qui bouscule les idées reçues : <http://www.epsetsociete.fr/VIDEO-Apprendre-a-nager-un-film>
- 8 étapes pour passer du statut de terrien au corps flottant : <https://www.eps.mllevans.fr/wp-content/uploads/2019/07/85.pdf>

Importance de la phase de familiarisation en amont du cycle d'apprentissage

- Lien pour accéder au diaporama + vidéo proposé par les MNS de Valence Romans Agglo , David MERS et Guillaume PARENT : <https://eps-26.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/inline-images/hj5FVjRMnIEfEUklyCdILNx9rp9FQQIfu7AayC3DRYVngdKzqB.pdf> qui peut être aussi présenté aux élèves, aux éventuels intervenants et aux familles.

Des ressources pour enrichir les tâches proposées à vos élèves :

- [Guide du savoir Nager pages 8 à 12 - Sommaire et étapes progressives de la construction du nageur](#) document épuisé à demander à votre CPC : marina.liautard@ac-grenoble.fr
- Le livret 17 repères natation à l'école primaire : <http://www.ac-grenoble.fr/ien.paysderomans/wordpress/wp-content/uploads/2018/09/Natation.pdf>
- [Situations vaincre le refus d'immersion](#)

QUESTIONS DIVERSES

Pour toute question concernant l'organisation des séances d'apprentissage à Serge BUTTET, nous vous prions d'utiliser l'adresse mail suivante : alexandre.vignon@valenceromansagglo.fr en mettant en copie votre CPC : marina.liautard@ac-grenoble.fr

Pour toute question concernant la mise en œuvre pédagogique du cycle d'apprentissage natation, nous vous remercions de contacter votre conseillère pédagogique de circonscription. Les CPC apporteront une réponse concertée avec l'équipe des MNS du bassin Serge BUTTET.

